

Prise en soin orthophonique des troubles de la cognition mathématique

	Intervenant(e) :	• Caroline GRUSSY-LABORDE, Orthophoniste
	Contact :	Mylène VOCALE sdorraform@gmail.com
	Lieu :	NOVOTEL GRENOBLE CENTRE, 5, Place Robert Schuman 38000 GRENOBLE
	Dates :	<ul style="list-style-type: none">• Le 12/06/2025 de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30• Le 13/06/2025 de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30• Le 09/10/2025 de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30• Le 10/10/2025 de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30
	Durée :	4 journées soit 24 heures de formation
	Format :	Présentiel
	Public ciblé :	• Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence
	Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none">• Etre titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie (CCO) ou de tout autre titre admis en équivalence.• Pas d'autres pré-requis demandés.
	Effectif maximal :	25 stagiaires
	Tarif non DPC :	800,00 €



Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Programme détaillé

Présentation de l'action de formation :

Les troubles de la cognition mathématique appelés TSAM (Troubles Spécifiques des Apprentissages Mathématiques) font partie des troubles du neuro-développement. Dans les recommandations de l'HAS il est recommandé de former les différents professionnels de santé aux outils de repérage et aux concepts actuels de la cognition mathématique afin de permettre aux enfants de bénéficier d'évaluations normées et de prises en charges rééducatives correspondant aux troubles sous-jacents (modèle du triple code).

C'est pourquoi cette action de formation propose la découverte ou l'approfondissement de la démarche de prise en charge des troubles d'apprentissages en mathématiques, au moyen de divers outils pour la plupart issus de la pratique probante et dont les construits théoriques s'appuient sur le modèle du triple code et de la psychologie du développement afin de proposer un projet thérapeutique ciblé et adapté au patient.

Lors de cette formation, après une phase de révision ou d'actualisation des concepts théoriques, une démarche rééducative sera présentée aux participants : sélection d'un projet thérapeutique pertinent afin de permettre de compenser d'abord les déficits sous-jacents puis de mettre du sens sur les apprentissages mathématiques. Tout au long de ce parcours, des jeux de rôles, des cas pratiques, des pistes d'analyse qualitative et d'expertise clinique seront proposés également afin de pouvoir mettre en pratique le plus rapidement possible.

NB: La formation sur la prise en soins se déroule sur 2 années. Les deux modules proposés en 2025 devront être complétés par deux autres modules l'année suivante pour avoir l'entièreté de la formation.

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation : RECOMMANDATIONS HAS : « Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ? » 2017
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-01/guide_tsla_vf.pdf

Objectifs de la formation :

- Voir/Revoir les connaissances théoriques dans le domaine de la cognition mathématique
- Elaborer un projet thérapeutique adapté au patient en fonction des difficultés observées durant le bilan et du diagnostic posé
- Expérimenter et proposer un matériel concret pour suivre ce projet thérapeutique
- Faire le lien entre la théorie et la pratique et être capable de créer et choisir du matériel de rééducation adapté avec des objectifs précis

- Pouvoir analyser les compétences travaillées dans chaque activité de rééducation et apprendre à isoler ces compétences au maximum pour savoir ce qui limite le patient dans sa réussite

 **JOUR 1 MATIN - le 12/06/2025 de 9:00 à 12:00 :**

- 9h à 10h30 : tour de table « retour de pratique » : questions-réponses sur les journées passées

(le bilan)

- 10H30 à 10h45 : pause

- 10h45 à 12h : L'acquisition du nombre : rappels théoriques de Piaget à aujourd'hui, les différents modèles théoriques

Le projet thérapeutique

Les principes de la démarche de rééducation

 **JOUR 1 APRES-MIDI - le 12/06/2025 de 13:30 à 16:30 :**

- 13h30 à 15h15 : le triple code : rééducation

- Présentation du matériel Cuisenaire
- Prérequis et objectifs thérapeutiques
- Déroulé et étape de l'activité : de la manipulation au codage

- 15h15 à 15h30 : pause

- 15h30 à 16h30 : le triple code : rééducation

- Déroulé et étape de l'activité : de la manipulation au codage (suite)
- Atelier par petits groupes : création d'activités avec les réglettes Cuisenaire en lien avec le triple code

 **JOUR 2 MATIN - le 13/06/2025 de 09:00 à 12:00 :**

9h à 10h30 : triple code : rééducation

Retours des ateliers par petits groupe : analyse des différentes activités proposées et compétences travaillées

- 10H30 à 10h45 : pause

- 10h45 à 12h : le triple code : rééducation

Travail avec les doigts : gnosies digitales, configurations digitales, compléments

Subitizing : perceptif et conceptuel

Estimations



JOUR 2 APRES-MIDI - le 13/06/2025 de 13:30 à 16:30 :

- 13h30 à 15h15 : le triple code : rééducation

Comparaisons

Ligne numérique mentale

Dénombrement

- 15h15 à 15h30 : pause

- 15h30 à 16h30 : le triple code rééducation

Atelier par petits groupes : création d'activités en lien avec le triple code

Retours des ateliers par petits groupe : analyse des différentes activités proposées et compétences travaillées

Conclusion des deux jours de formation

Questions diverses



JOUR 3 MATIN - le 09/10/2025 de 09:00 à 12:00 :

9h à 10h30 : tour de table « retour de pratique » : questions-réponses sur les journées passées

- 10h30 à 10h45 : pause

- 10h45 à 12h : le calcul mental

Rappels théoriques : définition et compétences mises en jeu

Prérequis et objectifs thérapeutiques

Propositions d'outils pour la rééducation du calcul mental



JOUR 3 APRES-MIDI - le 09/10/2025 de 13:30 à 16:30 :

- 13h30 à 15h15 : le sens des opérations

Rappels théoriques : définition des différentes opérations mathématiques

Prérequis et objectifs thérapeutiques

Déroulé et étapes de l'activité : de la manipulation au codage

- 15h15 à 15h30 : pause

- 15h30 à 16h30 : le sens des opérations

Déroulé et étapes de l'activité : de la manipulation au codage (suite)

Généralisation et automatisation des acquis

En séance et à la maison : quels moyens ?

 **JOUR 4 MATIN - le 10/10/2025 de 09:00 à 12:00 :**

- 9h à 10h30 : structure logique de conservation

Rappels théoriques : définition et lien avec les fonctions exécutives

Prérequis et objectifs thérapeutiques

Déroulé et étapes de l'activité

Généralisation et automatisation des acquis

En séance et à la maison : quels moyens ?

- 10h30 à 10h45 : pause

- 10h45 à 12h : structure logique de combinatoire

Rappels théoriques : définition et lien avec les fonctions exécutives

Prérequis et objectifs thérapeutiques

Déroulé et étapes de l'activité : de la manipulation au codage

Généralisation et automatisation des acquis

En séance et à la maison : quels moyens ?

 **JOUR 4 APRES-MIDI - le 10/10/2025 de 13:30 à 16:30 :**

- 13h30 à 15h15 : structure logique de sériation

Rappels théoriques (définition et lien avec les fonctions exécutives)

Prérequis et objectifs thérapeutiques

- 15h15 à 15h30 : pause

- 15h30 à 16h30 : structure logique de sériation

Déroulé et étapes de l'activité : de la manipulation au codage

Généralisation et automatisation des acquis

En séance et à la maison : quels moyens ?

Conclusion des deux jours de formation

Questions diverses



Suivi de la formation

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Powerpoint projeté pendant la formation présentielle et support du diaporama remis aux stagiaires.
- Apports théoriques
- Propositions d'outils et d'activités concrets, adaptés à chacun des objectifs ciblés dans la prise en soin.
- Travail en atelier : jeux de rôle, matériel à manipuler, échanges et discussions à partir des pratiques de chacun
- Travail à partir d'études de cas apportés par les stagiaires

Un représentant du SOR-AuRA sera présent pendant toute la durée de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Des questionnaires de connaissances et de satisfaction devront être complétés par tous les participants.

Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat. Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

1-Deux questionnaires de connaissances

- Un questionnaire préformation sera soumis aux participants un mois avant le début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances sur le sujet et, pour l'intervenante, d'ajuster au mieux son intervention.
- En post-formation, dans les deux semaines qui suivent la fin la formation, un questionnaire sera proposé pour évaluer les connaissances acquises (impact apprentissage).

2- Un questionnaire d'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) sera également soumis à l'issue de la formation complète : évaluation par les stagiaires des aspects logistiques et pédagogiques, ainsi que de l'impact attendu de la formation sur leurs pratiques professionnelles.



Modalités d'inscription

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORRA'Form.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

Professionnels salariés :

Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sdorraform@gmail.com

Le professionnel salarié se préinscrit auprès de SDORRA'Form, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.